

Le plan hiver lancé

SOLIDARITE Le dispositif hivernal déploie de nouvelles places d'hébergement, en particulier au Pays basque

PATRICE SANCHEZ

p.sanchez@sudouest.fr

Le dispositif hivernal vient d'être engagé par la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Jusqu'à présent 1 000 places d'hébergement d'urgence étaient prises en compte dans le plan (650 au Pays basque et 350 en Béarn). Il faut désormais y ajouter 82 places nouvelles. Les Basques en récupèrent un total de 72.

« On peut expliquer cette répartition par une situation historique », explique le directeur départemental de la cohésion sociale, Franck Hourmat. « La pression immobilière est plus forte au Pays basque qu'en Béarn depuis une vingtaine d'années. La demande d'accès au logement via le droit au logement est aussi beaucoup plus importante. 98 % ce type de demande concerne le Pays basque. Mais la question du rééquilibrage est posée. »

Les plus fragiles touchés

De son côté, le préfet, Lionel Beffre, rappelle, par ailleurs, que le Pays basque présente la particularité d'être « un couloir de passage avec la frontière qui en fait aussi un lieu d'accueil inconditionnel ».

À ce jour, le département n'a jamais été amené à enclencher le pouvoir de réquisition de logements. « On a toujours eu les moyens de faire face à la demande. On ne sait



L'aide de l'Etat est de l'ordre de 200.000 euros. PHOTO L. LAISSAC

pas ce qu'il en sera dans deux mois. Mais nous sommes dans une situation différentes des zones urbaines denses », explique le préfet.

Toujours est-il que les services de l'Etat notent une évolution des profils des publics concernés. « On est toujours, à près de 95 %, sur le profil d'un homme isolé, sans domicile fixe. Mais apparaissent des jeunes, des situations de familles délicates, des expulsés et une hausse préoccupante de personnes âgées. La crise touche les plus fragiles. Il apparaît, pour l'instant, que l'on démarre sur un niveau de demande plus élevé que l'hiver dernier même s'il est impossible à chiffrer aujourd'hui. »

Hier se tenait justement le comité de pilotage de veille sociale à la

préfecture de Pau. Se trouvaient autour de la table, les acteurs associatifs, les représentants de la gendarmerie et de la police, la protection civile. S'il lui reste à mettre en place le projet territorial de sortie de l'hiver pour éviter la rupture traditionnelle du 31 mars, entre les deux saisons, le comité a fait le point sur les trois leviers du plan mis en œuvre.

Des maraudes

Celui-ci ne repose pas seulement sur l'augmentation du nombre de places d'hébergement. Il concerne également les maraudes organisées autour de la Croix-Rouge. A Pau, les tournées quotidiennes ont lieu de 18 h 30 à minuit. A Bayonne, de 19 h 30 à 22h30. « Les actions sont menées en concertation avec les hôpitaux, le Samu, les gendarmes et les policiers », rappelle le représentant de l'Etat qui rend non seulement hommage aux professionnels mais aussi aux bénévoles « qui travaillent sans relâche ».

Autre action destinée à aider les plus défavorisés : l'aide alimentaire. Chaque territoire s'organise. A Pau est servie la soupe de nuit au foirail. Bayonne propose de son côté la table du soir. Une trentaine de repas est service chaque jour sur chacun des deux sites.

Le 115 reste le numéro de téléphone par lequel une solution peut-être trouvée en cas de nécessité.